

Paris le 20 juin 2019

Compte-rendu de la CCP des Directeurs de Centre CFA-CFPPA – DEA - DAT séance du 18 juin 2019

MOBILITES



Encore 4 dossiers sont restés sans mobilité.

L'administration se chargera de proposer les postes vacants et non pourvus aux 4 candidats.

Questions diverses

Les organisations ont fait remarquer le manque d'attractivité des postes des directeurs de Centre. Il apparaît que le temps de travail, les permanences ne sont pas encadrés dans la pratique.

La situation des personnels de Direction de Centre : Une précarité dans un métier de direction.

FO demande des postes pérennes pour ces personnels par une titularisation et ouverture d'examens professionnels.

FO rappelle que demain la suppression des CCP conduira à des dérives - «Les petits copains d'abord !!».

FO a rappelé que les personnels de Direction de Centre sont sur des sièges éjectables !! Qu'il est nécessaire qu'ils aient enfin une stabilité professionnelle.

Réponse de l'administration : L'administration envisage un groupe de travail qui se tiendra mi-juillet (CFA/CFPPA). (***N'hésitez pas à nous faire part de vos interrogations.***)

Pour le temps de travail et l'examen professionnel, l'administration estime que ce n'est pas dans cette instance qu'une réponse sera donnée.

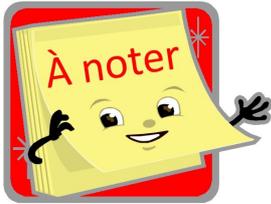
Commentaires **FO** : CCP : Vers quel avenir ! !

Les CCP ont montré leur utilité dans les relations sociales et leur bon fonctionnement depuis des années. Par exemple, au ministère de l'agriculture, ce sont des dizaines d'élus mobilisés plusieurs fois par an afin de garantir une égalité de traitement entre les agents, faire respecter des règles communes indépendamment des services et des établissements employeurs, proposer des améliorations, et alerter l'administration sur des dysfonctionnements ou des situations sensibles.

Le projet de loi de «transformation de la fonction publique» entend démanteler cette instance paritaire pour laisser place à une gestion dans la plus grande opacité, à des hiérarchies seules décisionnaires de l'avenir des agents et de leur carrière.

C'est un changement de paradigme qui en dit long sur le déni du gouvernement pour le dialogue social.

Aussi, nos organisations syndicales poursuivent leur mobilisation contre la loi de «transformation de la fonction publique», et pour le respect des statuts et des droits des personnels même contractuels dans le but d'assurer aux usagers un service public juste et efficace.



Le 2ème tour est prévu par consultation électronique.
Il ne concernera que les candidats n'ayant pas obtenu
de poste.

Pour tout renseignement complémentaire
Contactez nous !!



TITULAIRE CCP :
Aboubakar MOUMOUNI JEANJEAN -
Pôle phyto RUNGIS

EXPERTS CCP pour l'enseignement agricole:

Maria BOUCIF - **Permanence Paris**
Mail : maria.boucif@agriculture.gouv.fr
Port 06 73 93 03 31

Michel DELMAS - **EPLEFPA FIGEAC**
Mail : michel.delmas@agriculture.gouv.fr
Port 06 80 43 31 73

REFERENT NATIONAL :

Christian LASARROQUES
CFA-PYRENEES-ATLANTIQUES-SITE-HASPARREN
Mail : christian.lasarroques@educagri.fr
Port : 06 29 71 19 10